

Réunion du groupe de travail du 27/09/2011

AVENIR DE LA FGR-FP

Je veux souligner la sérénité qui a régné dans le groupe et la qualité du travail qui s'y est fait.

Le groupe de travail a adopté l'ordre du jour suivant :

- Tour de table pour que chacun des membres du groupe puisse exprimer son ressenti après la lecture des 51 contributions qui nous sont parvenues (11 contributions personnelles, 3 syndicales + 1 groupe de syndiqués, 4 régionales et 33 départementales)
- recensement des propositions avancées et liste des propositions retenues
- mise en œuvre des propositions retenues : modification statutaire, circulaire, prise d'initiatives au niveau national.

* Tour de table

Toutes les contributions reflètent un attachement argumenté et raisonné à la FGR-FP, avec ses deux composantes adhérents syndiqués et adhérents directs.

J. Maurice partage cette opinion.

Sa contribution était, a-t-il dit, une réflexion personnelle, poussée à l'extrême et qui a eu le mérite de faire réagir et de permettre que s'instaure un débat de fond sur l'avenir de la FGR-FP.

A la lecture des contributions, on voit en effet qu'il y a eu beaucoup d'implication dans le débat, beaucoup de militants concernés.

Cependant 50% des organisations syndicales affiliées les plus importantes n'ont pas envoyé de contributions. Il serait intéressant de savoir pourquoi.

Dans les syndicats les adhérents de la FGR-FP doivent se faire entendre. Les syndicats n'offrent pas toute l'aide qu'ils pourraient au recrutement.

Dans les fédérations, les syndicats qui pourraient adhérer à la FGR-FP ne le font pas tous. Il faut dialoguer avec les fédérations qui veulent, logiquement, faire vivre leurs structures retraités. Le problème du nombre de militants se posera alors.

Les retraités ont besoin d'un outil syndical. Les syndiqués actifs n'ont pas conscience de l'importance du syndicalisme retraité.

La FGR-FP est une organisation revendicative qui a un vrai rôle de défenseur du statut et de la Fonction publique.

Il est cependant important de penser à l'avenir.

On peut continuer « comme avant » mais on n'est plus « comme avant ». Le contexte a changé. La FGR-FP n'est pas en dehors du monde. La désyndicalisation, les nouvelles règles de la représentativité syndicale vont l'impacter.

La FGR-FP, c'est quelque part le refus de la division syndicale. Elle doit s'adapter mais garder son caractère syndical.

De nombreuses amicales existent, il n'est pas besoin de prendre leur place, le choix est large pour les retraités. Le rôle d'une association est de conserver le lien social et d'offrir de la convivialité.

La FGR-FP s'appuie sur des valeurs comme la laïcité et doit rester ferme sur son idéologie. Il ne faut cependant pas écarter la convivialité. On peut envisager un rapprochement avec des associations qui ne sont pas seulement des amicales et voir les propositions qu'elles formulent.

La FGR-FP a déjà un rôle de pôle de convergence avec ses partenaires et de comité de liaison d'organisations syndicales de retraités. Ce rôle peut être développé.

Il faut également mettre en place une réflexion sur la place du niveau régional dans les questions qui concernent les retraités et personnes âgées comme le logement, les transports, la formation des personnels et l'implication de la FGR-FP à ce niveau.

Pour finir quelques considérations en vrac : le recrutement dans les autres FP est dans les discussions depuis plus de dix ans. Même prévu par les statuts il n'a jamais pu se faire pour les raisons évidentes de rivalité avec les organisations syndicales.

La représentation des adhérents directs en tant que tels n'est pas souhaitable. Un adhérent direct ne représente que lui, sauf quand il est mandaté par la FGR-FP.

Les militants ont exprimé un réel attachement à la FGR-FP mais ne sont pas tous présents derrière sa banderole lors des manifestations diverses et variées, préférant se rallier à leur banderole syndicale.

Venons en maintenant aux propositions

Le groupe de travail a, d'ores et déjà, fixé la date d'une prochaine réunion : mardi 6 décembre, deuxième réunion qui a semblé nécessaire pour arrêter définitivement certaines propositions qui demandent un délai de réflexion.

Vous entérinez les propositions définitives à la CE des 17 et 18 janvier prochains.

- demande de rencontre avec les fédérations syndicales

FO/FSU/SOLIDAIRES/UNSA

Peut-on envisager la création d'une confédération syndicale des retraités pour concurrencer la CFR et quelles seraient ses prérogatives ?

➤ proposition à approfondir lors de la réunion prochaine

- place de la région dans les questions relatives aux retraités et personnes âgées

Après en avoir défini les compétences en matière de transport, de logement, de culture, de formation des personnels, envoi d'une enquête dans les départements que le délégué régional coordonnerait pour recenser les actions mises en place dans chaque région.

La synthèse de ces enquêtes pourrait se faire au cours d'une réunion des délégués régionaux. Avec votre aval cette proposition peut être mise en œuvre dès maintenant

- création d'un 4^{ème} groupe de travail

Ce groupe serait consacré au rôle économique des retraités, à leurs activités multiples au plan social, culturel, associatif et aux responsabilités familiales que leur impose la situation actuelle.

La création d'un groupe de travail est du ressort de la CE (article 10 des statuts dans le règlement intérieur). Vous pourriez prendre la décision définitive à la CE de janvier.

- rapports FGR-FP/Syndicats nationaux

Une lettre commune à destination des futurs retraités existe déjà mais semble bien peu diffusée.

Le groupe a envisagé l'élaboration d'un « document » un peu plus complet à transmettre aux syndicats, charge à eux de le diffuser ou pas évidemment.

La décision de le faire ou pas peut, à mon avis, être prise aujourd'hui ou reportée à la CE de janvier.

- convergence avec d'autres associations

Après avoir lister les associations « fréquentables » dans le groupe des 16 du CNRPA et dans le groupe des 31 de la CNSA, proposition de rencontres bilatérales
Décision aujourd'hui ou en janvier.

- communication

Continuer ce qui se fait avec toujours les mêmes difficultés

- solidarité

Cet aspect est laissé à l'initiative des départements. Certains le font déjà.

- relations avec le Pôle des retraités

L'idée de proposer une adhésion de leurs membres à la FGR-FP est problématique, mais un échange de nos revues respectives semble envisageable. Le groupe propose d'en parler aux organisations du Pôle lors de notre prochaine rencontre.

- relations avec les syndicats

Proposition d'inciter nos sections départementales à rencontrer au niveau local, assez régulièrement, les bureaux syndicaux des principaux syndicats.

Si cette proposition est retenue, l'information serait bien évidemment transmise aux bureaux nationaux des dits syndicats.

- proposition de mettre en place une permanence FGR-FP dans les départements

Si cette proposition est séduisante, sa mise en œuvre est plus que difficile. Le groupe propose de l'abandonner

- création d'une banque de données, boîte à outils, sur les initiatives départementales existantes.

C'est l'idée que Claude Barratier, avait développé dans son groupe de travail et qu'il semble intéressant de relancer, proposition qui peut aussi être mise en œuvre rapidement par l'envoi d'une enquête, une de plus, dans les sections.